



Conseil Communal de Jeunes

Réunion du groupe de pilotage du 30 mai 2008

Compte-rendu de la réunion

Etaient présents :

Jacqueline CIUCCI, adjointe au Maire chargée du projet
Cécile ANSELME, directrice de l'école communale de Montaigu de Quercy
Anne MAURY, directrice de l'école Sainte Agnès
Monique JARNOLE, chargée du groupe des « extérieurs »
Roland LOSFELD, coordinateur du projet

Laurence JEANNEAU, Irène SAVIGNAC-PELLE, Muriel SZYMCZAK, représentant les familles des élu(e)s

Etaient excusé(e)s :

Christine FURLAN, Conseillère municipale, chargée du projet,
Cédric Téodomante du Collège Sainte Agnès
Paola Crédoz représentante des familles

Point sur le déroulement des élections

Ecole publique de Montaigu : la participation des enfants a été extraordinaire : sérieux, engagement, participation . Les documents électoraux ont été appréciés et la campagne s'est déroulée dans les classes de manière très sérieuse.

Ont été élu(e)s :	Titulaire	Suppléant(e)
	Lisa CREDOZ Aymeric LABOUREL	Théau DESMARD Justine SARRET

Ecole Sainte Agnès : grande motivation chez les élèves, la campagne s'est faite en classe et aussi pendant les récréations. Les documents sont conservés en vue d'une exposition éventuelle.

Ont été élu(e)s	Florian DONNADIEU Ludovic CREDOZ	Carolane GRAVERON Clémence DELON
-----------------	-------------------------------------	-------------------------------------

Collège Sainte Agnès : Cédric Téodomante a fait parvenir les résultats des élections au Collège.

Ont été élu(e)s	Noémie COUMET Julien DELON Manon SOULAYRES Marine CREDOZ	Thomas NERAUDEAU Lorie DONNADIEU Lucas MARCENAC Amaël SAID
-----------------	---	---

Collèges et Lycées extérieurs : Monique Jarnole a fait une campagne d'affichage pour annoncer les réunions préparatoires les 17 et 24 mai . A l'issue de la réunion du 24, ont été élu(e)s

Collège de Lauzerte :

Ont été élu(e)s	Maxime PELLE Justin JEANNEAU Adèle MEOLA	Marine GALFRE (nom à communiquer) Edith MEDGE
-----------------	--	---

Groupe Lycée :

Ont été élu(e)s	Julie JEANNEAU Mael JARNOLE Marie DONNADIEU Séverine GALFRE	Caroline JEANNEAU Johanna DE RECOUR Eugénie LOPEZ (nom à communiquer)
-----------------	--	--

2) Quelques précisions sur le fonctionnement du Conseil Communal des Jeunes

- Il est proposé d'inviter aux réunions du CCJ les titulaires et les suppléants afin que les jeunes ne soient pas frustrés. Néanmoins, en cas de vote, seuls les 15 titulaires pourront voter (ou leur suppléant en cas d'absence du titulaire) *Proposition adoptée à l'unanimité.*
- A la demande de Cédric Teodomante, le collège Sainte Agnès disposera de 4 mandats (1 par classe). *Demande adoptée à l'unanimité*

- Les élections au Conseil Communal des Jeunes se dérouleront chaque année au mois de septembre. Une exception est faite pour ce premier Conseil qui siègera jusque fin août 2009. Les prochaines élections auront donc lieu en septembre 2009.
Proposition adoptée à l'unanimité

3) Prochains rendez-vous

Première réunion du Conseil des Jeunes le vendredi 6 juin 2008 à 20 h en Mairie.

Jacqueline Ciucci enverra une convocation officielle à chaque élu, titulaire ou suppléant.

La séance sera ouverte au public et les membres du Conseil Municipal seront les bienvenus.

Si Monsieur le Maire est disponible, il pourra accueillir les jeunes élus.

A l'ordre du jour de la réunion qui se déroulera de 20 h à 21 h. La convocation demandera aux jeunes élus d'être à l'heure pour que la réunion puisse se terminer effectivement à 21 h

- présentation des jeunes élus
- Explications sur le fonctionnement du Conseil Communal des Jeunes et sur ce qu'on attend d'eux
- Présentation d'une fiche technique de projet

Roland Losfeld est chargé de réaliser les badges pour chaque jeune élu.

Présentation officielle du Conseil des Jeunes aux élus et à la presse le samedi 28 juin à 14 h.

L'idée à **soumettre au Conseil Municipal** est que chaque Conseiller Municipal parraine un duo de jeunes (titulaire et suppléant) et qu'il leur serve de référent pour une aide technique éventuelle à l'élaboration de proposition d'action.

Participation du Conseil Communal des Jeunes à une séance du Conseil Municipal à une date à définir :

les jeunes formeraient le public de la séance avec toutes les consignes nécessaires. Deux formules sont possibles : siéger à côté de son « parrain » ou sa « marraine » ou former quelques rangées de public. **Le choix appartient à Monsieur le Maire.**